



## Index BIO 3

- LASEP
- Calendrier sportif sous réserve 2022/23
- Extrait du Rapport CA : 28.09.2022
- Extrait du Rapport CTS : 26.09.2022
- 33<sup>e</sup> Fête de Tennis de Table
- Promotion Ringen und Raufen
- Butzendeeg
- Save the Date
- Photos



**LASEP a.s.b.l.**

---

Ligue des associations sportives  
de l'enseignement fondamental  
*fondée en 1964*

**► ADRESSE :**

---

Maison des Sports  
3 Route d'Arlon  
L-8009 STRASSEN

tél. : (+352) 48 55 70 / (+352) 691 48 55 70  
(Nicole Kuhn-Di Centa)

info@lasep.lu  
www.lasep.lu

**► COMPTE BANCAIRE**

---

BIC : CCRALULL  
IBAN : LU10 0099 7800 0056 0284

**► CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)**

---

**Présidente :**  
Nicole Kuhn-Di Centa

**Vice-Président :**  
Marcel Rath

**Vice-Président f.f. Administrateur coopté :**  
Steve Kimmel

**Secrétaire Général :**  
Lis Bausch

**Trésorier Général :**  
Romain Weis

**Administrateurs :**  
Clara Dos Reis, Steve Gierenz, Honoré Gregorius,  
Maximilien Lehnen, Joëlle Leuchter, Steve Marx, Martine  
Raths, Carole Ressleringer, Claude Scheidweiler, Carole Stoos

**Consultants :**  
Björn Poels, Norma Zambon

► **COMMISSION DES FINANCES (CF)**

---

**Responsable :**

Nicole Kuhn-Di Centa

**Membres :**

Lis Bausch, Marcel Rath, Carole Stoos

► **COMMISSION TECHNIQUE ET SPORTIVE (CTS)**

---

**Responsable :**

Steve Marx

**Membres**

**Athlétisme :**

Yannick Frantz, Roger Klein, Danielle Lorang

**Butzen :**

Célia Pinto, Tania Valle

**Gymnastique :**

Olena Malyarova

**Jeux de balle :**

Manuela Balestra, Esmeralda Skrijelj

**Ringens und Raufen :**

Norbert Schmit

**Natation :**

Carlo Bintener

**Innovations :**

Marco Pires

**Rückschlagsspiele :**

Jeff Kirsch

► **SECRETARIAT ADMINISTRATIF - ÉLABORATION BIO**

---

**Contenu administratif :**

Lis Bausch (Secrétaire Général)

**Contenu technique :**

Steve Marx (Responsable CTS)

**Layout BIO LASEP :**

Ralf Heiler (Secrétaire - Assistant de Coordination)

✉ ralf.heiler@lasep.lu / tél. : (+352) 48 55 70

## Calendrier sportif sous réserve 2022/2023

20.10.2022	Jeudi	17 <sup>e</sup> YOUNG WALKERS' DAY à Junglinster	Cycle 1-4
25.10.2022	Mardi	36 <sup>e</sup> CROSS NATIONAL à Diekirch	Cycle 1-4
<i>Congé de la Toussaint</i> 29/10/2022 - 06/11/2022			
15.11.2022	Mardi	33 <sup>e</sup> FÊTE DE TENNIS DE TABLE à Mersch	Cycle 3-4
24.11.2022	Jeudi	PROMOTION RINGEN & RAUFEN à Strassen	Cycle 1-2
29.11.2022	Mardi	BUTZENDAG à Bissen	Cycle 1-2
01.12.2022	Jeudi	BUTZENDAG à Wintrange	Cycle 1-2
08.12.2022	Jeudi	BUTZENDAG à Soleuvre	Cycle 1-2
20.12.2022	Mardi	FÊTE DE DODGEBALL à la Coque	Cycle 3-4
<i>Vacances de Noël</i> 24/12/2022 - 08/01/2023			
17.01.2023	Mardi	FUN-ATHLETICS à la Coque	Cycle 3-4
19.01.2023	Jeudi	FUN-ATHLETICS à la Coque	Cycle 3-4
26.01.2023	Jeudi	PROMOTION HANDISPORT à Esch-sur-Alzette	Cycle 1-4
07.02.2023	Mardi	PROMOTION BASKETBALL à Helperknapp	Cycle 1-4
<i>Congé de Carnaval</i> 11/02/2023 - 19/02/2023			
28.02.2023	Mardi	MINIBUTZEN & BUTZEN à la Coque	Cycle 1-2
09.03.2023	Jeudi	FÊTE DE HANDBALL à Esch-sur-Alzette	Cycle 3-4
21.03.2023	Mardi	JEUX AQUATIQUES à Luxembourg - Belair	Cycle 1-4
23.03.2023	Jeudi	JEUX AQUATIQUES à Bascharage	Cycle 1-4
28.03.2023	Mardi	JEUX AQUATIQUES à Wintrange	Cycle 1-4
<i>Vacances de Pâques</i> 01/04/2023 - 16/04/2023			
20.04.2023	Jeudi	SPILLCROSS à Préizerdaul	Cycle 1-4
25.04.2023	Mardi	SPILLCROSS à Mondorf-les-Bains	Cycle 1-4
11.05.2023	Jeudi	PROMOTION HOCKEY SUR GAZON à Cessange	Cycle 1-4
16.05.2023	Mardi	LET'S GO MAM SPORTY à Grevenknapp	Cycle 1-4
23.05.2023	Mardi	DUATHLON à Mondercange	Cycle 3-4
<i>Congé de la Pentecôte</i> 27/05/2023 - 04/06/2023			
08.06.2023	Jeudi	VÉLOSDAG à Cessange	Cycle 3-4
13.06.2023	Mardi	34 <sup>e</sup> FÊTE DE FOOTBALL à Cessange	Cycle 3-4
20.06.2023	Mardi	OLYMPIAD MAM SPORTY à la Coque	Cycle 1-4
30.06.2023	Vendredi	JOURNÉE DES DIRIGEANTS à Koerich	AS Koerich

Extrait du rapport de la réunion CA de la LASEP du mercredi,  
28 septembre 2022 à la Maison des Sports Strassen

Présences :

Nom, fonction	Droit de vote	Présence	Nom, fonction	Droit de vote	Présence
Kuhn-Di Centa Nicole, Présidente	Oui	X	Raths Martine, membre	Oui	exc.
Rath Marcel, 1 <sup>er</sup> Vice-Président	Oui	X	Resslinger Carole, membre	Oui	X
Kimmel Steve, 2 <sup>ème</sup> Vice-Président f.f. Membre coopté	Oui	X	Scheidweiler Claude, membre	Oui	X
Bausch Lis, Secrétaire Général	Oui	X	Stoos Carole, membre	Oui	exc.
Weis Romain, Trésorier Général	Oui	X			
Dos Reis Clara, membre	Oui	X	Poels Björn, consultant	Non	
Gierenz Steve, membre	Oui	X	Wesquet Carole, consultant	Non	
Gregorius Honoré, membre	Oui	X	Zambon Norma, consultante	Non	
Lehnen Maximilien, membre	Oui	exc.			
Leuchter Joëlle, membre	Oui	/	Buschmann Romain, invité	Non	X
Marx Steve, responsable CTS	Oui	X	Sandt Paul, invité	Non	X

	<b>Mot de bienvenue de la Présidente</b>
	Madame Nicole Kuhn – Di Centa salue les membres du CA pour la première réunion de l'année scolaire 2022-2023.
	<b>Vérification du Quorum</b>
	Il est arrêté que le quorum est atteint.
	<b>0. Young Walkers' Day – présentation</b>
	Monsieur Romain Buschmann et Monsieur Paul Sandt, représentants de la <b>FLMP</b> étaient invités dans le cadre de la présentation du Young Walkers' Day qui aura lieu le 20 octobre 2022 à Junglinster. Sur proposition de la FLMP, le CA décide : <ul style="list-style-type: none"> <li>- pas de vente de gâteaux ni de saucisses pour les enfants de la LASEP,</li> <li>- pas de boissons pour les enfants de la LASEP,</li> <li>- la LASEP prend en charge les frais pour les « Schnupper-Startkaarten » avec tampon qui seront distribuées aux enfants de la LASEP,</li> <li>- FLMP a imprimé les diplômes, Monsieur Steve Marx fera le tri des diplômes par AS.</li> </ul>
	<b>1. Communications de la Présidente</b>
<b>Monsieur Laurent Deville</b>	Madame Kuhn – Di Centa tient à s'exprimer quant à la <b>polémique</b> qui circule dans la presse concernant Monsieur Laurent Deville, Coordination générale Ministère des Sports. Le CA tient à préciser que Monsieur Deville a toujours été un vecteur important pour la LASEP, surtout au niveau des relations LASEP – communes. Le CA LASEP préfère le dialogue direct avec ses partenaires et se distance de la polémique autour de Monsieur Deville.
<b>Projet de natation</b>	<b>Projet de natation VDL :</b> Le 20 septembre 2022 une réunion en présence de Monsieur Alex Goergen, chef de service des sports VDL, ainsi qu'avec les autres intervenants a eu lieu. Le projet redémarrera après le congé de la Toussaint dans les quartiers <b>Gare et Gasperich</b> . Un troisième quartier viendra s'ajouter au projet : <b>Bonnevoie</b> (École Bonnevoie-Gellée). Il est rappelé que des maillots de bain devront être à disposition dans les piscines. Le responsable instructeur de natation fera parvenir la liste des affaires à prévoir à Monsieur Steve Marx.

	<p>Monsieur Marx est désormais le responsable principal pour le projet de natation. Monsieur Honoré Gregorius envisage un quatrième quartier : <b>Belair</b>, voire un cinquième : <b>Cents</b> où une nouvelle piscine ouvrira ses portes prochainement.</p> <p><b>Projet de natation Strassen :</b> À Strassen, le projet de natation connaît également un grand succès sous la responsabilité de Monsieur Claude Scheidweiler. Il y a douze enfants dans le cours et dix enfants sur une liste d'attente.</p> <p><b>Projet de natation Reckange-sur-Mess :</b> À Reckange-sur-Mess, le projet de natation démarre après le congé de la Toussaint.</p>
<b>Natation AS Bettembourg</b>	<p>L'AS Bettembourg organise des cours de natation. Cette année, les inscriptions se sont déroulées via e-mail. <b>Trop d'inscriptions</b> étaient parvenues à l'AS endéans le délai imparti.</p> <p>En dehors d'une crise sanitaire, le CA LASEP n'accepte pas les semaines A/B. L'AS Bettembourg ne veut pas faire des blocs de cours de 6 semaines. Les cours seront organisés sur <b>deux semestres</b> pour permettre à tous les enfants inscrits de profiter des cours de natation. La cotisation pour ces cours de natation reste fixée à 25 Euros.</p>
<b>Airtramp AS Dudelange</b>	<p>L'AS Dudelange veut profiter de l'<b>airtramp</b> qui est à leur disposition. Le principe du <b>multisport</b> doit être respecté. L'airtramp ne peut pas être la seule activité pendant l'année scolaire. Une période de six semaines d'airtramp est possible.</p>
<b>Convention AS Reuler</b>	<p>Le 22 septembre 2022 une réunion a eu lieu à Reuler concernant la <b>Convention LASEP – MENJE – SEA</b>. Vu les problèmes de communication entre les différents partenaires et afin de clarifier la situation actuelle, une réunion de service obligatoire devra être organisée. Le Directeur de la Région 15 E.F. ainsi que les responsables du MENJE E.F. ont été informés. Dès lors, les séances d'entraînement hebdomadaires LASEP commenceront après le congé de la Toussaint.</p>
	<b>2. Approbation du rapport de la réunion CA du 27/06/2022 (approuvé par courriel le 05/07/2022)</b>
	<p>Le rapport du 27 juin 2022 a été approuvé à l'unanimité par courriel le 5 juillet 2022 et publié en ligne à la même date.</p> <p>Par la suite, Monsieur Ralf Heiler a été rajouté dans la liste des invités du CA du 27 juin 2022. Il s'agissait d'un oubli.</p>
	<b>3. Informations du Secrétariat</b>
<b>Fiche personnelle LASEP</b>	<p>Une <b>fiche de renseignements</b> à remplir par TOUS les <b>intervenants</b> LASEP ainsi qu'une fiche de renseignements à remplir par les TOUS <b>membres CA / CTS</b> ont été établies par Madame Lis Bausch afin de pouvoir rassembler ces données conformément à la législation RGPD à partir de l'année scolaire 2022-2023. Les <b>secrétaires</b> garderont les fiches personnelles LASEP des intervenants de leur AS.</p>
<b>Mise à jour RBE</b>	<p>Le <b>Registre des Bénéficiaires Effectifs</b> devra être mis à jour à l'aide des données CA / CTS rassemblées par le Secrétaire Général LASEP.</p>
<b>Nouvelles AS</b>	<p>Une nouvelle AS a été créée à <b>Junglinster</b>. La soirée d'information qui a eu lieu le 21 septembre 2022 a connu un grand succès. Toutes les pages de séances d'entraînement hebdomadaires étaient prises endéans très peu de temps.</p>

<b>Conventions LASEP – SEA</b>	Une nouvelle AS a été créée à <b>Hobscheid</b> . Les séances d'entraînement hebdomadaires commenceront en octobre 2022.  Trois Conventions LASEP – MENJE – SEA ont été signées : <b>Bettendorf, Reuler et Schifflange</b> . Il s'agit de collaborations École – Maison Relais.
<b>4. Nominations des membres de la CF et de la CTS (année scolaire 2022-2023)</b>	
<b>CF</b>	Les membres de la CF et de la CTS sont nommés par <b>vote unanime</b> du CA.  Les <b>membres de la CF</b> sont : Nicole Kuhn – Di Centa, Lis Bausch, Carole Stoos, Marcel Rath.
<b>CTS</b>	Les <b>membres de la CTS</b> sont : Steve Marx – Responsable CTS, Yannick Frantz, Danielle Lorang, Roger Klein – Athlétisme, Célia Pinto, Tania Valle – Butzen, Oléna Malyarova – Gymnastique, Manuela Balestra, Esmeralda Skrijelj – Jeux de balle, Carlo Bintener – Natation, Norbert Schmit – Ringen & Raufen, Jeff Kirsch – Rückschlagspiele, Marco Pires – Innovation.
<b>5. Rapport de la CF du 15.07.2022</b>	
<b>Décomptes semestre II 2021 – 2022</b>	Les décomptes du semestre II 2021-2022 ont été contrôlés. Quelques petites rectifications ont été faites. Monsieur Romain Weis a fait les <b>virements</b> en date du 2 août 2022.
<b>Budget</b>	Monsieur Romain Weis, Trésorier Général de la LASEP, souligne que le budget LASEP est <b>stable</b> .
<b>6. Rapport de la CTS du 26.09.2022</b>	
<b>Nouveau fonctionnement CTS à pd. 2022 – 2023</b>	Il a été décidé qu'à partir de l'année scolaire 2022-2023 la CTS <b>se réunit trois fois par an</b> (26 septembre 2022, 16 janvier 2023 et 26 avril 2023). Ces dates seront publiées sur le site LASEP. Les rapports seront publiés sur le site LASEP endéans trois jours ouvrables.  En dehors de ces trois réunions, Monsieur Steve Marx se réunira avec les responsables des différentes disciplines pour organiser les après-midis et fêtes de leur ressort. Ceci permettra un travail plus efficace. Ces réunions auront lieu à la Maison des Sports.
<b>Young Walkers' Day &amp; Cross National</b>	<b>Young Walkers' Day</b> aura lieu le 20 octobre 2022 à Junglinster et le <b>Cross National</b> aura lieu le 25 octobre 2022 à Diekirch.
<b>7. Réunions des secrétaires (dates 11 et 12.10.2022)</b>	
	Les <b>réunions des secrétaires</b> auront lieu le 11 octobre 2022 à Ettelbruck (Däichhal) et le 12 octobre 2022 à Soleuvre (Tabernakuss).  À ce jour, une dizaine de secrétaires ne se sont pas encore inscrits. Un rappel leur sera adressé le 30 septembre 2022.
<b>8. Bilan Street Soccer – Thüringen – Prix Pierre de Coubertin</b>	
<b>Prix Pierre de</b>	Neil Steinmetz, le fils de Madame Carole Resslering a confirmé que les participants

<b>Coubertin</b>	étaient <b>très engagés</b> . À refaire !
<b>Thüringen</b>	<p>Selon Madame Carole Resslering, il s'agissait d'une <b>expérience inoubliable</b> pour tous les participants. Les enfants ont profité au niveau sport, culture et langue. Le contact entre les participants du Luxembourg et ceux de Thüringen persiste.</p> <p>Un très grand Merci à Madame Resslering pour son engagement professionnel et privé dans l'organisation de cette expérience !</p>
<b>Street Soccer</b>	Le Street Soccer a eu lieu à Burg Reuland. L'AS Dippach qui y a participé a donné un <b>écho très positif</b> .
	<b>9. Formations LASEP – ENEPS (réunion en date du 26.07.2022)</b>
<b>Formations LASEP – ENEPS</b>	Madame Kuhn – Di Centa et Monsieur Ralf Heiler ont rencontré Monsieur Charles Stelmes, Directeur de l'ENEPS. Les formations LASEP sont organisées en collaboration avec l'ENEPS.
	<b>10. AS Differdange – Courrier de l'Administration communale (en date du 21.07.2022)</b>
	<p>Lors de la réunion LASEP – Ville de Differdange le 16 mai 2022, un <b>décal</b> avait été fixé d'un commun accord au <b>10 Juni 2022</b> pour permettre à la commune de faire des propositions quant aux salles disponibles et quant au volet financier.</p> <p>En date du 25 juillet 2022, un <b>courrier de Madame le bourgmestre daté au 21 juillet 2022</b> est parvenu au bureau LASEP. La Ville de Differdange propose d'accorder à la LASEP un subside à condition de prouver les besoins financiers de la LASEP.</p> <p>La proposition de la Ville de Differdange n'étant pas parvenue endéans le délai, la LASEP a trouvé <b>une solution appropriée</b> et ceci dans le plus grand intérêt des enfants.</p>
	<b>11. Guideline LASEP – personnes à honorer</b>
<b>Personnes à honorer</b>	<p>Lors du CA en date du 29 avril 2021, Monsieur Maximilien Lehnen avait proposé d'honorer les intervenants LASEP méritants.</p> <p>Pourtant, il s'avère <b>impossible de fixer des critères objectifs</b> à cet effet et de faire un <b>listing</b> de toutes les personnes potentiellement méritantes. Le CA décide d'abandonner ce projet.</p> <p>Pourtant, chaque AS pourra informer le bureau LASEP du moment où elle estime qu'un intervenant LASEP mérite d'être honoré. La personne en question pourra être mentionnée lors d'une réunion des secrétaires ; un texte établi par l'AS en question pourrait être publié dans le BIO.</p>
	<b>12. AS Luxembourg – réunion de service obligatoire rentrée LASEP 2022-2023</b>
	<p>Le 3 octobre 2022 à 16h30, une réunion de service obligatoire avec tous les dirigeants LASEP VDL aura lieu dans la salle 1 de la Maison des Sports. Y assisteront Monsieur Patrick Hansen, Directeur adjoint DIR 01, Monsieur Honoré Gregorius, chef du Service Enseignement VDL et Monsieur Björn Poels, chef de Service Foyers scolaires VDL.</p> <p>Objectif de cette réunion : organisation de la rentrée 2022-2023.</p>
	<b>13. Concept sportif « Spill a Sport » deadline</b>
	<p>Le concept sportif « Spill a Sport » sera présenté par Monsieur Ralf Heiler lors de <b>l'AGO en date du 2 mars 2023</b> à Kehlen.</p> <p>Monsieur Heiler finalisera son travail mi-octobre 2022.</p> <p>Le <b>6 décembre 2022 la brochure sera imprimée</b>.</p>

<b>14. Divers</b>	
<b>Adresses E-mail dirigeants</b>	Vu le point 5.15. <i>Communication par courriel avec le personnel enseignant de la Lettre circulaire de printemps 2022</i> , le CA décide qu'à partir de l'année scolaire 2022-2023, chaque intervenant LASEP doit utiliser son adresse e-mail officielle (@ education.lu respectivement celle de la maison-relais).
<b>Remplacements - Personnel enseignant</b>	<p><b>Remplacements:</b> Tel que convenu avec le MENJE, les <b>personnes qui remplacent</b> un enseignant à l'école sont à demander <b>prioritairement</b> pour assurer également les séances d'entraînement hebdomadaires LASEP. Pourtant, elles ne sont pas obligées de les assurer.</p> <p>Il faut utiliser la <b>fiche de remplacement</b> qui se trouve sur le site internet LASEP.</p>
<b>Prochaine réunion CA</b>	Le <b>CA</b> se réunira le 7 novembre 2022 à 18h30 dans la salle 4 de la Maison des Sports à Strassen.

**Lis Bausch**

Secrétaire Général

## LASEP-Rétrospective



LASEP - Formation Hockey 2021



### CTS Bericht

Bericht:	Ralf Heiler					
Datum & Zeit:	26.09.2022 von 18h30-20h00 (Beginn 18h40)					
Ort:	Maison des Sports – Salle 1					
Präsenz:	X	Carlo Bintener	X	Manuela Balestra	X	Yannick Frantz
	exc.	Michèle Grethen	X	Jeff Kirsch	X	Roger Klein
	exc.	Danielle Lorang	X	Célia Pinto	exc.	Marco Pires
	X	Norbert Schmit	X	Esmeralda Skrijelj	X	Tania Valle
	X	Steve Marx				
	Invité(es):			X	Nicole Kuhn-Di Centa	X
			X	Steve Kimmel		

#### Nächste Sitzungen:

- Die nächste CTS-Versammlung ist am 16.01.2023 um 18h15 geplant
- Die übernächste CTS-Versammlung ist am 26.04.2023 um 18h15 geplant

#### Approbation du rapport de la réunion de la CTS du 27/06/2022

- Bericht wurde einstimmig angenommen
- Bericht geht zur Bewilligung in den CA
- Präsenz: exc. ergänzen bei Jeff Kirsch

#### Informations du secrétariat

- Deadline beachten für die Erstellung professioneller Fotos für die Broschüre - 30. September 2022
- Wichtig: Wer kein Foto macht, erscheint ohne Foto in der LASEP-Broschüre
- Neue Genehmigungsprozedur für den CTS-Bericht:
  1. Erstellung CTS-Bericht (Zeit: 3 Arbeitstage),
  2. Verteilung an CTS-Mitglieder
  3. Genehmigung durch CTS (Zeit: 3 Arbeitstage)
  4. Verteilung an CA-Mitglieder
  5. Genehmigung durch CA (Zeit: 3 Arbeitstage)
  6. Veröffentlichung auf der LASEP-Homepage



## Organisation

Allgemeines: Michèle Grethen tritt aus CTS zurück, hilft aber weiter aus.

Steve Kimmel zum Thema **Umorganisation CTS**:

- Erklärungen
- Größere Meetings 3x im Jahr
- Events werden bilateral mit dem CTS-Fachexperten (Responsablen) und Steve Marx organisiert

**Steve MARX**:

- Dienstag und Donnerstag im Büro (genaue Bürozeiten 8:30 Uhr - mind. 12:00 Uhr). Ansonsten können viele Themen auch per Mail organisiert werden.
- Yannick Frantz: Umorganisation gut, Debriefing muss aber stattfinden.
- Excel-Liste für Vorplanungen wird online gesetzt zur gemeinsamen Bearbeitung.
- Bericht wird zukünftig online gesetzt. Interne Anmerkungen für bestimmte Themen einführen.

## Nomination für die CTS-Funktion 2022/2023

- Yannick FRANTZ      Athlétisme
- Roger KLEIN        Athlétisme
- Danielle LORANG    Athlétisme
- Célia PINTO        Butzen
- Tania VALLE        Butzen
- Manuela BALESTRA    Jeux de balle
- Esmeralda SKRIJELJ    Jeux de balle
- Carlo BINTENER      Natation
- Norbert SCHMIT      Ringen & Raufen
- Jeff KIRSCH         Rückschlagspiele
- Marco PIRES         Innovation

2 Termine schon vorplanen für große **CTS-Meetings**

- 16.01.2023
- 26.04.2023

## 20 octobre 2022 – 17<sup>e</sup> Young Walkers' Day (C1-C4) à Junglinster:

Aktueller Stand der Organisation. Verbandsverantwortliche (Romain Buschmann & Paul Sandt) präsentieren Details noch im CA. Austeilen der restlichen "BUFF's".

## 25 octobre 2022 – 36<sup>e</sup> Cross National (C1-C4) à Diekirch:

Aktueller Stand der Organisation und Ablauf mit Chiplauf bzgl. Dossards usw. Medaillen und Buttons → Steve M.

## Promotion Tischtennis-Fest:

Feedback: letzte Edition / aktueller Stand der Organisation (Stand FLTT). Francine Muller-Malherbe, Simone Kintzelé und Luc Mousel einplanen. Terminvorschlag für FLTT-Versammlung: **18.10.2022** um 10.00 Uhr.



Medaillen → Steve M.

### Promotion Ringen & Raufen:

Aktueller Stand der Organisation und Problembesprechung bzgl. Reservierung der Halle (Unklarer Verantwortungsbereich Verband-Gemeinde).

### Divers

-

## LASEP-Rétrospective



LASEP - Young Walkers' Day 2017

## **33<sup>e</sup> Fête de Tennis de Table** **Compétition (C3 - C4)** **Promotion et Initiation au Tennis de Table (C2 - C4)**

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter toutes les Associations Sportives à la 33<sup>e</sup> Fête de Tennis de Table comprenant :

- un tournoi pour les enfants des cycles 3 et 4
- une initiation au Tennis de Table pour les enfants des cycles 2 à 4

La fête sera organisée en étroite collaboration avec la Fédération Luxembourgeoise de Tennis de Table. Cette manifestation aura lieu :

**le mardi 15 novembre 2022 de 14h00 à 17h00**  
au Centre Sportif « Krouneberg »  
11 Rue de la Piscine, L-7572 Mersch

### A. Objectif

La LASEP organise la Fête de Tennis de Table afin de promouvoir ce sport individuel compétitif.

### B. Le tournoi : catégories

Le tournoi est organisé pour 4 catégories (joueurs licenciés auprès de la FLTT ou initiés au tennis de table), à savoir :



**catégorie 1: scolaires/minimes – garçons**

**catégorie 2: scolaires/minimes – filles**

**catégorie 3: débutants – garçons**

**catégorie 4: débutants – filles**

### C. Le tournoi : organisation et déroulement

- Chaque Association Sportive peut participer avec autant de joueurs/joueuses qu'elle désire. Sur la fiche d'inscription doivent figurer les noms des joueurs et joueuses, leur date de naissance, le numéro de la licence collective, la catégorie correspondante et le classement FLTT.
- Il faut cependant veiller à ce que les participants disposent des connaissances de base suivantes :
  - service correct
  - changement de service après 2 points
  - attribution correcte des points lors de l'arbitrage
- Le tournoi commence à 14h30, même si toutes les Associations Sportives inscrites ne sont pas encore présentes, et se termine à 17h00 au plus tard.
- Pour la suite des rencontres, on considère l'ordre d'arrivée des participants. Au premier tour, on évite si possible les rencontres entre joueurs de la même Association Sportive.
- Les participants de chaque catégorie sont placés en file indienne (bancs).
- Les 3 premiers de la file jouent le premier match à la table 1, les 3 suivants le deuxième match à la table 2 et ainsi de suite.

- Les deux premiers joueurs ainsi que l'arbitre de la première rencontre sont déterminés par tirage au sort.
- Quand toutes les tables sont occupées, les autres joueurs attendent leur tour (toujours en file).
- Dès qu'une table est disponible, les deux premiers joueurs de la file d'attente s'y rendent pour jouer leur match.
- L'arbitre d'un match terminé se rend derrière la file. Le gagnant du match le suit. Le perdant arbitre la rencontre suivante à la table à laquelle il vient de perdre.

#### **D. Le tournoi : règlement**

##### **Arbitrage**

Les matchs sont arbitrés par les enfants licenciés LASEP.

En principe, le juge-arbitre du tournoi est un arbitre national officiel de la FLTT ou par défaut un arbitre neutre et sans lien direct avec les Associations Sportives en cause.

##### **Règles**

Les règles de jeu de la FLTT sont appliquées.

##### **Classement**

- Un match se joue en 2 sets (pas de set décisif) et 1 point est attribué pour chaque set gagné. Le ou les points sont marqués par un responsable du tournoi sur la fiche personnelle de résultats de chaque participant. Chaque participant est responsable pour sa fiche tout au long du tournoi.
- Le participant ayant le plus de points est le vainqueur de la catégorie correspondante.
- Si deux ou plusieurs participants ont le même nombre de points, une finale (respectivement un tour final) est jouée entre eux.

##### ***Cas non prévu par le règlement de cette manifestation***

Le règlement général réglant les manifestations sportives compétitives de la LASEP doit être consulté pour tout cas non prévu par le règlement spécifique de cette manifestation.

#### **E. Aptitudes de Tennis de Table**

Les enfants inscrits pour le volet compétitif seront invités à donner une preuve de leurs aptitudes de tennis de table afin de permettre aux responsables de la FLTT de les diriger vers les poules appropriées.

##### **F. L'initiation au Tennis de Table** (cycle 2 à 4) pour non-initiés

Tous les licenciés LASEP du cycle 2 à 4 non-initiés au tennis de table peuvent participer à la Promotion du Tennis de Table. Il s'agit d'une initiation ludique par ateliers organisés en étroite collaboration avec la FLTT.

#### **G. Remarques**

- Un secrétariat est ouvert à partir de 14h00 pour procéder au contrôle des licences de la LASEP.

**Les inscriptions sont à faire en ligne, via l'outil prévu à cet effet :  
à partir du mercredi 26 octobre 2022 (18h00) jusqu'au 08 novembre 2022 (24h00)**

- La participation à la fête implique l'acceptation du règlement de la fête.

Concernant les inscriptions en ligne pour le tournoi, n'oubliez pas de joindre un fichier d'informations en indiquant :

- les noms et prénoms des joueurs et joueuses, leur sexe, leur date de naissance, leur catégorie d'âge et le numéro de la licence collective.
- le classement FLTT des joueurs participant au tournoi (pour des raisons d'organisation, les noms de ces joueurs seront communiqués à la FLTT).



**Tous les participants doivent apporter leur propre raquette de tennis de table !**

**ATTENTION ! Le nombre total de participants est limité à 140 !**

## LASEP-Rétrospective



LASEP - Fête de Tennis de Table 2016

## Promotion « Ringen & Raufen »

Le Conseil d'Administration de la LASEP a le plaisir d'inviter toutes les Associations Sportives à la manifestation « Promotion Ringen & Raufen » pour les enfants des cycles 1 et 2. Cette manifestation aura lieu :

**le jeudi 24 novembre 2022 de 14h00 à 16h30**  
 au Hall National des Arts Martiaux  
 284 Rue Reckenthal, L-2410 Strassen



- Les enfants devront se présenter obligatoirement en tenue sportive ! L'accès aux tatamis n'est permis qu'en chaussettes.
- 2 séances de 60 minutes pour 80 enfants au maximum par séance.
- Merci de respecter rigoureusement les horaires suivants :

**Rendez-vous pour la 1<sup>re</sup> séance: 14h00 au hall sportif**  
 Activités de la 1<sup>re</sup> séance de 14h15 à 15h15

**Rendez-vous pour la 2<sup>e</sup> séance: 15h15 au hall sportif**  
 Activités de la 2<sup>e</sup> séance de 15h30 à 16h30



Chaque participant  
est invité  
à apporter son  
bidon personnel !



**Les inscriptions sont à faire en ligne, via l'outil prévu à cet effet :  
 à partir du mercredi 26 octobre 2022 (18h00) jusqu'au 17 novembre 2022 (24h00)**

## Butzendeeg vun der LASEP 2022 fir d’Cyclen 1 an 2

### ► 3 regional Rendez-vousen:

- **Dënschdeg, den 29. November 2022 zu Biissen**  
(Hall Sportif Biissen, 1 Rue des Sports, L-7795 Biissen)
- **Donneschdeg, den 01. Dezember 2022 zu Wëntger**  
(Centre Sportif Winrange, 23 Haaptstrooss, L-9780 Winrange)
- **Donneschdeg, den 08. Dezember 2022 zu Zolwer**  
(KUSS - Sportikuss, 3 Rue Jean Anen, L-4460 Soleuvre)



**Auerzäiten: vu 14:00 bis 15:15 a vu 15:30 bis 16:45. Et gi jeeeweils 2 Seance vu 75 Minutten ugebueden. Maximal 120 Kanner pro Seance.**

- Op engem Butzendag vun der LASEP sollen d’Kanner erliewen, wéi flott et ass mat Gläichaltregen aus anere Gemenge Sport ze maachen.
- Di kleng Lasepisten aus deene verschiddene Sektione ginn an der Sportshal a gemëschte Gruppen opgedeelt a wiesselen da vun engem Sportsatelier an deen nächsten.
- D’Kanner mussen schonn a Sportsgezei op de Butzendag kommen, fir dass nëmme wéineg Zäit an de Vestiairë verluer geet. Si mussen och propper Sportsschong fir an der Hal matbréngen.

**Online-Abschreiwunge vum Mëttwoch 26. Oktober 2022 (18:00) bis spéitstens den 21. November 2022 (24:00) nëmme via [www.lasep.lu](http://www.lasep.lu)!**



**All Kand ass gebiede säi Bidon matzebréngen !**



LASEP - Butzendeeg 2021



## Fête de Dodgeball

► **mardi 20 décembre 2022 à la COQUE pour les cycles 3 et 4**

### « HOCKEY à l'école »



► **samedi 29 octobre 2022 de 9h00 à 12h00 à Luxembourg  
Institut National des Sports (INS), 66 Rue de Trèves, L-2630 Luxembourg**

Formateur : Monsieur Ignacio Gómez-Acebo  
Fédération Luxembourgeoise de Hockey (Hockey Club Luxembourg)

- Les participants devront se présenter obligatoirement en tenue sportive !
- Suite à une décision ministérielle du MENJE, les formations continues organisées par la LASEP en collaboration avec l'ENEPS et les fédérations sportives sont reconnues comme formations prioritaires au personnel enseignant de l'enseignement fondamental inscrit via le secrétariat général de la LASEP. (CA du 07/02/2019)
- Cette formation continue est donc reconnue dans le cadre de la formation initiale LASEP et sera certifiée par la LASEP
- Elle est également reconnue comme formation continue au personnel SEA
- À la suite des nouvelles directives du SNJ concernant le personnel du SEA (directives en vigueur depuis le 1er janvier 2022), la demande de validation est à introduire auprès du SNJ par le (la) chargé(e) de direction du SEA

**Les inscriptions** sont à envoyer à l'adresse électronique [inscriptions@lasep.lu](mailto:inscriptions@lasep.lu) en indiquant: → AS, nom et prénom, matricule, adresse mail, GSM.

# !!! REMINDER !!!

## Informations importantes

### RAPPEL !!!

### Les licences collectives 2022-2023

Avant d'entamer des activités LASEP dans les AS, il faut impérativement que chaque enfant participant aux séances d'entraînement hebdomadaires et aux activités sportives soit inscrit sur la licence collective dûment validée par Ralf Heiler, Secrétaire - Assistant de Coordination.

Les licences collectives doivent impérativement être rédigées moyennant le formulaire EXCEL 2022/2023 préparé à cet effet et disponible sur [lasep.lu](http://lasep.lu), sous la rubrique « formulaires ».

Le tableau EXCEL des licences collectives de l'AS est à envoyer par courriel à l'adresse: [licences@lasep.lu](mailto:licences@lasep.lu)

**Les licences seront validées sous réserve du listing dûment complété et des données exactes !!!**

**Après le 30 septembre tout enfant inscrit sur la liste de licence collective est à considérer comme licencié et ne pourra par conséquent plus être retiré de la liste!**



### !!! RAPPEL INSCRIPTIONS !!!

Il est rappelé que les inscriptions à toutes les **manifestations** (fêtes sportives, réunions des secrétaires, Journée des Dirigeants, ...) et aux **formations** ne seront pas confirmées par des courriers spécifiques.

Les informations détaillées relatives à ces événements sont publiées au BIO et sur [lasep.lu](http://lasep.lu).

**Les tableaux des inscriptions enregistrées pour les fêtes sportives et les formations sont constamment mis à jour et publiés en ligne sur [lasep.lu](http://lasep.lu), sous la rubrique spécifique à l'événement.**

Les secrétaires sont invités à rappeler ces informations à tous leurs dirigeants.

► LASEP | 11.10.2022

## LASEP - Réunion des secrétaires des AS à Ettelbruck



► LASEP | 12.10.2022

## LASEP - Réunion des secrétaires des AS à Soleuvre



## Les partenaires de la LASEP



Charles Kieffer  
Group



KONICA MINOLTA

[ck-group.lu](http://ck-group.lu)



MARC  
WILMES  
DESIGN.lu  
communication & pub

we love to *create*



Comité Olympique et  
Sportif Luxembourgeois



voyages

**emile weber**

[www.voyages-weber.lu](http://www.voyages-weber.lu)

*éischtklasseg reesen*

PIDAL

KiddyEVENT  
Kanner begeeschteren mat  
Spill, Sport a Spaass

Letz.be healthy

Magazine santé 100% luxembourgeois

lalux<sup>+</sup>  
ASSURANCES

Compte LASEP LU10 0099 7800 0056 0284 (CCRALULL)